Gustavo Machín Gomez : ce nouvel accord est très bénéfique tant pour Cuba que pour les États Unis.

La Déclaration du gouvernement révolutionnaire a considéré la signature du nouvel accord entre les gouvernements de Cuba et des États-Unis comme une étape importante dans l'avancée des relations bilatérales en même temps qu'il informait qu'avec lui, se terminait la politique communément appelée «pieds secs-pieds mouillés » ainsi que le programme d'admission provisoire (de libération conditionnelle) pour les professionnels de santé cubains, que Washington appliquait dans les pays tiers.

Cette nouvelle a eu un grand impact à l'intérieur et à l'extérieur de l'île, l'élimination de ces deux politiques a occupé tous les titres de ce 13 janvier dans le monde. C'est ainsi que Gustavo Machín Gomez, vice-président pour les États-Unis au sein du ministère cubain des Affaires étrangères, a déclaré au début de la table ronde : «Nous ne parlons pas de l'élimination d'une politique, mais d'un nouvel accord migratoire entre Cuba et les États Unis. C'est un accord entre les deux gouvernements qui, bien que soient maintenus les autres accords de 1984, 1994 et 1995, établit beaucoup plus de choses et dont la fonction va vers une régularisation des relations migratoires», a précisé le fonctionnaire.

A propos des antécédents de la politique « pieds secs-pieds mouillés » mise en place unilatéralement par les États Unis, le diplomate a expliqué : c'était un composant clé de la politique migratoire des États Unis envers Cuba, hautement politisée, comme l'a été le thème migratoire à l'encontre de notre pays. Cette politique, qui a commencé à s'appliquer à partir de 1995, entraînait l'acceptation immédiate et automatique pour tous les cubains qui arrivaient en territoire étasunien.
De manière contradictoire, cette politique avait un second contenu pour les nommés « pieds secs-pieds mouillés » qui était applicable aux citoyens interceptés en mer et qui étaient renvoyés à Cuba, conformément aux accords migratoires de 1994 et 1995 » a t il assuré.
Cette norme était une incitation à l'émigration irrégulière, désorganisée et dangereuse, qui mettait en péril la vie et la sécurité des citoyens cubains, c'est une des raisons pour laquelle Cuba a toujours exigé sa levée.

« il ne s'agissait pas seulement des tentatives pour atteindre les États-Unis illégalement, mais c'était devenu un stimulant pour une série de crimes connexes ou

des délits associés qui incluaient l'utilisation de la violence dans de nombreux cas, ou

ces derniers mois, des problèmes créés dans plusieurs pays d'Amérique latine utilisés comme moyen de transit vers les États-Unis. De plus, cela encourageait le trafic et la traite des êtres humains, la violence et la falsification de documents, créant de sérieux problèmes de sécurité dans les pays traversés " a commenté Machín.
Le vice président a rappelé que neuf ministres latino-américains des pays traversés par les cubains pour passer aux États Unis avaient adressé une lettre au secrétaire d'état lui demandant l'élimination de la politique « pieds secs pieds mouillés » ainsi que celle de la parole pour les professionnels médicaux cubains.
Il a insisté sur le fait que cette législation fut instituée à des fins éminemment politiques et qu'elle provoquait une série d'irrégularités. « elle était en train d'affecter la sécurité de nos citoyens et de créer de sérieux problèmes dans des pays tiers » a t il assuré.

Bien que ce ne soit pas indiscutablement un des aspects les plus significatifs de ce nouvel accord migratoire, le gouvernement des États Unis a promis de supprimer l'application de la politique « pieds secs-pieds mouillés. »

« Cuba a toujours dit que pour parvenir à la normalisation des relations il fallait résoudre une série de questions en suspens, parmi lesquelles la politique migratoire, unique pour les cubains et hautement politisée. Elle a toujours été conceptualisée comme un des thèmes qui devaient être solutionnés pour pouvoir avancer dans le processus de normalisation des relations bilatérales » a souligné le diplomate cubain.

Sans privilège ni sélection.

A partir de ce 12 janvier, les cubains seront traités comme tous les citoyens du monde en matière de lois migratoires appliquées sur le territoire des États Unis. La déclaration commune supprime un privilège indu et donne du sérieux aux flux migratoires entre deux pays qui travaillent pour normaliser leurs relations bilatérales.
« dans le cadre de l'accord, le gouvernement américain s'est engagé à rendre et le gouvernement cubain à recevoir n'importe quel citoyen qui sera repéré essayant d'entrer ou de séjourner illégalement sur le territoire des États Unis, quelle que soit la voie par laquelle il arrive ou entre ».
Nous devons préciser que l'on parle de tentative d'entrée de manière irrégulière aux États Unis, mais également de ceux qui entrent de manière régulière avec un document migratoire légal. Une fois que la durée de leur séjour sera expirée, il sera considéré que ces personnes essayent de rester sur le territoire des États Unis illégalement; dans le cadre de ces accords les États Unis les renverront et Cuba les recevra a spécifié Gustavo Machín.

Le représentant du ministère cubain des affaires étrangères a souligné le fait qu'hier

après midi, également comme part de l'accord, l'application de la politique de la parole

pour les professionnels de santé cubains dans les pays tiers a été supprimée. Incontestablement, est ainsi éliminée une des politiques les plus irrationnelles visant à saper le développement du capital humain de l'île spécifiquement dans le secteur de la santé.

Ce fut l'une des politiques les plus inhumaines surtout par les dommages qu'elle impliquait. On incitait à la désertion des coopérants cubains dans les pays tiers avec lesquels Cuba coopère parce qu'ils en ont besoin et ce sont des pays du tiers monde. C'était toute une construction de fuite de cerveaux. On poussait nos professionnels à partir en leur donnant des facilités pour l'octroi de visas pour les États Unis. On était en train de tenter de saboter cette coopération médicale.
« l'existence même de cette parole pour les travailleurs de la santé cubains affectait y compris la possible coopération de Cuba dans les pays tiers.
Il existe un espace potentiel pour une coopération bilatérale entre nos deux pays dans de nombreux domaines, nonobstant l'existence de cette politique empêchait que nous puissions avancer ».
Plus tard il a expliqué : « **avec la suppression de cette politique, par conséquent s'est arrêtée l'application d'une chose qui était irrationnelle et comportait de sérieuses répercussions pour la coopération médicale avec de nombreux pays, avec les milliers de coopérants que nous avons à travers le monde.** Elle a autant de signification que l'élimination de la politique « pieds secs-pieds mouillés » c'est pour cela que nous disons qu'avec la suppression des deux un pas important a été franchi dans l'avancée des relations migratoires, et nous sommes en train de mettre fin à des politiques du passé qui n'avaient aucun sens, spécialement dans le contexte de nos relations bilatérales et dans celui du monde actuel. La justice est en train de se réaliser.
C'est une politique qui, lorsqu'elle fut mise en œuvre par l'administration Bush visait juste à saboter la coopération médicale cubaine dans de nombreux pays du monde et spécialement dans la région. C'était une promotion de la désertion. »

coopération sérieuse, professionnelle et transparente

Gustavo Machin Gomez a souligné le fait que Cuba et les États-Unis, par le biais de cet accord, ont exprimé leur volonté d'approfondir et de renforcer la coopération pour faire face à l'émigration clandestine et à la criminalité qui y est associée.

« La coopération pour empêcher l'émigration illégale n'est pas nouvelle. Il y a plus de 20 ans d'expérience et de collaboration entre les garde frontières de Cuba et le service des garde côtes des États-Unis. Coopération professionnelle et très technique, elle leur a permis de maintenir une communication régulière pour faire face à ces crimes.

« Nous devons coopérer non seulement pour l'émigration en soi, mais parce qu'avec

l'émigration irrégulière est associée une série de crimes, comme le trafic de drogue, le terrorisme, le trafic et la traite des personnes. Si vous voulez travailler sérieusement et parvenir à une émigration légale et sûre, nous devons coopérer pour prévenir l'apparition de phénomènes qui y sont liés.
Au cours des deux dernières années, nous avons augmenté le champ de la coopération avec la « mise en œuvre et l'application de la loi »entre les deux parties, qui vise à , éviter les effets et les conséquences causant l'émigration irrégulière" a déclaré le fonctionnaire.

Réaliser l'accord

Le fonctionnaire a déclaré que les accords migratoires antérieurs (1984, 1994 et 1995) restent en vigueur à l'exception des aspects qui sont modifiés par ce nouvel accord. " est maintenue la restitution de ceux qui entrent dans la base navale de Guantanamo et de ceux qui sont interceptés en mer" .

Dans le cadre de l'accord de 1984 sur l'émigration, Cuba et les États-Unis ont décidé que Cuba recevrait un total de 2746 cubains qui avaient émigré par le port de Mariel en 1980 et n'avaient pas été autorisés à ce moment là, à demeurer sur le territoire des États-Unis.

Gustavo Machin a poursuivi : "A cette époque, les deux pays ont discuté et présenté la liste et ces 2 746 citoyens ont été rendus à Cuba progressivement à partir de 1984. "Cependant, il y a un groupe au sein de ces 2 746 qui n'est pas en mesure de revenir à Cuba : ce sont des gens qui sont morts ou qui ne sont pas sur le territoire des États-Unis, et dans le cadre de ce nouvel accord , Cuba a accepté qu'on lui propose de remplacer certains de ces noms par d'autres déjà d'accord pour rentrer sur le territoire national, (mais qui, en pratique ne peuvent pas le faire) par d'autres citoyens cubains s'ils répondent aux mêmes conditions pour lesquelles ont été élus ces 2 746: ils doivent avoir émigré de Mariel et avoir été déclarés inéligibles par le gouvernement des États-Unis à cette époque.
«Nous allons changer quelques noms ; sur les 2746 la plupart est déjà revenue à Cuba, c'est un petit groupe de citoyens cubains ; le gouvernement cubain a accepté dans le cadre de la négociation de cet accord et de bonne foi, de remplacer certains de ces noms " a précisé le fonctionnaire.

Ce que j'ai exposé ci-dessus n'est pas synonyme de réception de tous les émigrés de la crise de Mariel déclarés inéligibles par les autorités américaines.
"La partie américaine doit présenter la proposition et nous, nous avons le pouvoir d'accepter ou de rejeter le changement, parce que nous devons vérifier qu'ils répondent aux exigences convenues lors de cette Déclaration commune entre Cuba et les États-Unis.
La déclaration commune énonce la décision du gouvernement cubain d'évaluer et de

décider du retour ou non dans l'île de certains cas de citoyens cubains qui, avant l'entrée en vigueur de ces accords migratoires du 12 Janvier, ont été déclarés par les autorités américaines inéligibles pour séjourner sur leur territoire.

A propos des déclarations des secteurs les plus réactionnaires qui ont prétendu que les Cubains trouvés en mer ou résidant illégalement aux États-Unis souffriraient de persécutions ou de répression à leur retour à Cuba, Machín a précisé que chaque citoyen de retour dans la nation sera rendu normalement à sa famille dans son lieu d'origine.
« Ceci évidemment sans que soient prises aucune représailles ou mesures, sans que son intégrité physique puisse être mise en jeu. Cela a été la position de notre pays qui s'est toujours maintenue dès l'année 1994 lorsque a été souscrit cet accord migratoire et qu'ont commencé les dévolutions » a t il dit.

Puis il a précisé que ceci s'applique à tous les citoyens qui sont renvoyés à l'exception de ceux qui ont commis des crimes ou délits, des assassinats ou des violences ou tentatives de ces mêmes crimes et délits ou de sortie effective et irrégulière du pays.
« celui qui a commis des crimes ou délits pour pouvoir émigrer illégalement depuis Cuba et est renvoyé, oui, doit en répondre devant la justice. Mais en général aucun des citoyens renvoyés ne fait l'objet d'aucun type de représailles »

Gustavo Machin commentant l'octroi d'un minimum de 20.000 visas annuels pour assurer une émigration ordonnée, a expliqué que cela résulte d'un accord datant de 1994-1995 qui a été mis en œuvre au cours des dernières années, ce qui assure une base régulière et juridique pour migrer de Cuba vers le sol américain.

Dans le cadre de cet engagement, le gouvernement américain a ratifié l'émission de pas moins de 20 000 visas pour les migrants. Ces visas immigrants n'ont rien à voir avec des visas de tourisme, visite familiale ou permis de travail. Il existe des visas spécifiquement pour promouvoir l'émigration vers les États-Unis ", a t-il expliqué.

Cuba renforce étroitement ses liens avec son émigration

Après quatre ans de mise en vigueur de la nouvelle politique d'émigration cubaine qui a permis une plus grande circulation migratoire, Ernesto Bergson, directeur des affaires consulaires et des résidents cubains à l'étranger au MINREX (ministère des relations extérieures) a évalué son impact.
Selon Soberón l'objectif de cette mesure était et continue d'être d'avoir des liens plus étroits encore entre les Cubains vivant à l'étranger et Cuba. Il a également rappelé que le renforcement des liens de Cuba avec son émigration n'a pas commencé cette année, ils sont bien plus anciens et son promoteur principal était Fidel.

"Un exemple de ceci est le dialogue de 78 et les Conférences sur l'émigration de 94, 95 et 2004. Ce processus a progressé au fil des ans et aujourd'hui nous pouvons assurer qu'il n'y a pas de contradiction de fond entre Cuba et son émigration," a t il dit.
Le directeur des affaires consulaires et des résidents cubains à l'étranger a déclaré qu'à partir de 2013, il est normal que les Cubains voyageant à l'étranger temporairement rentrent dans les 24 mois fixés par la législation nationale.

On rapporte que, entre Janvier 2013 et le 31 Décembre 2016, 671.000 Cubains ont voyagé à l'étranger pour des raisons personnelles et ont réalisé 1.545.000 voyages.
"78% de ces personnes ont voyagé à l'étranger pour la première fois à partir de l'application de cette nouvelle politique migratoire. Seulement 9,6% de ces voyageurs ont été déclarés migrants et le reste est rentré à Cuba dans les 24 mois ou bien réside temporairement à l'étranger ", a t-il dit.

Commentant le comportement à l'égard des États-Unis, il a expliqué qu'il a été moindre parce que seulement 5,7% de ceux qui ont voyagé dans ce pays pour des raisons personnelles ont demandé à émigrer.
"Ce chiffre ne comprend pas les 20.000 visas accordés pour migrer normalement. On constate également depuis 2013 une augmentation du nombre des Cubains qui viennent dans notre pays pour visiter des parents "
Ernesto Soberon, a indiqué qu'en 2016 a été dépassé le chiffre de 418000 Cubains qui sont arrivés depuis l'étranger, la majorité d'entre eux depuis les États-Unis. Ceci démystifie toute théorie selon laquelle les cubains résidents à l'extérieur auraient peur de rentrer dans leur pays. Le nombre d'émigrants cubains qui demandent à réintégrer le territoire national est également en augmentation depuis 4 ans. »
Il a précisé de plus qu'il existe 153 associations de cubains résidents à l'extérieur dans 76 pays ; elles maintiennent un lien régulier avec les ambassades et consulats et soutiennent Cuba dans ses principales revendications dans l'arène internationale.

Dans le but de promouvoir une migration ordonnée, légale et sûre Cuba a formé un groupe d'accords avec ses homologues internationaux, y compris les États-Unis, qui ont permis de signer plusieurs protocoles d'entente sur la migration et la signature, ce 12 janvier, de l'accord avec les États-Unis, a déclaré Soberon.
"Il existe des accords déjà signés avec le Mexique, la République Dominicaine, les Bahamas, les îles Caïmans ; ils sont en cours de négociation avec le Panama, l'Equateur, entre autres pays où il y a une incidence avec le transit des migrants cubains irréguliers. "
Cela a permis d'augmenter le nombre de dévolutions de migrants cubains irréguliers sur ces routes.
Cette coopération garantit également le droit des citoyens cubains à la vie parce que

les dangers inhérents à ce type de migration sont nombreux. Nous savons que des milliers de Cubains ont perdu la vie sur ces chemins, à la fois en mer et dans les forêts ".
Le directeur a ajouté qu'il y a un consensus au niveau régional pour que la question de l'émigration soit abordée dans une perspective globale où l'on ne peut pas distinguer le cas des migrants cubains qui ne représentent que 2% de ceux qui utilisent le corridor Centraméricain pour se déplacer.

"En dépit de ces chiffres, l'attention des médias se concentre sur les cubains parce elle est politisée."

Tant que la loi d'Ajustement ne sera pas abrogée, il n'y aura pas de relations migratoires normales

Dans les dernières minutes de son intervention Gustavo Machin Gomez,, a confirmé que Cuba a toujours exigé l'élimination de la gestion politique de la migration.
"Il y avait trois questions en suspens dans cette politique, parmi lesquelles la politique de pieds secs, pieds mouillés et la parole pour les travailleurs médicaux cubains ; elles ont été éliminées. »
Machín a assuré que ce nouvel accord change la nature des relations migratoires, il contribue à la normalisation de la relation de cette nature et offre de nombreux avantages tant pour Cuba que pour les États-Unis.

« C'est la volonté de Cuba que ces accords s'accomplissent et nous allons les accomplir. Nous espérons que la partie américaine le fera aussi. »
Cependant il a souligné que la loi d'ajustement n'a pas été éliminée et jusqu'à ce qu'elle le soit on ne pourra pas dire qu'il existe des relations migratoires normales entre Cuba et les États Unis, c'est pour cela que se fait l'appel au Congrès des États Unis pour qu'il la lève.